

Message de vœux de Jacky Laverdure Maire de La Côte-Saint-André

Dimanche 12 janvier 2014 - salle des Fêtes du Château

**Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
chers concitoyens,**

Au nom de la municipalité et du conseil municipal, merci d'avoir répondu si nombreux à notre invitation qui se conclura par un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Je remercie la Société Philharmonique qui a débuté de fort belle manière ce moment de rencontre. Précisons que la Philharmonie est la classe d'orchestre de l'École Municipale de Musique dirigée avec brio par Cécile DOUX. Et j'adresse bien évidemment mes plus sincères remerciements à Hortival Fleurs, Rue de la République, pour la très belle décoration de la salle à titre gracieux.

L'équipe municipale est très heureuse de vous accueillir pour ce moment privilégié de rencontre avec vous les habitants et les forces vives de notre commune.

Merci à M. René BERGERET, ancien maire de La CSA de 1971 à 1983 et à M. Maurice RIVAL, ancien député de la 9e circonscription Voiron-St Marcellin. Vos présences nous honorent !

Cette rencontre nous offre l'occasion de porter un regard sur cette année 2013. En revanche, comme vous le savez, puisque je vous l'ai écrit fin novembre, candidat à ma propre succession, je me dois de respecter la règle de droit et d'équité en cette période préélectorale, c'est pourquoi je m'abstendrai d'évoquer les perspectives pour cette année 2014.

International, national vers local

2013, les guerres continuent à faire rage, en Syrie, au Congo, ... Dans ce contexte international tendu, au-delà de la tristesse que chacun a ressenti, les rassemblements organisés en tous points du globe au moment de la disparition de Nelson Mandela ont raisonné comme une immense lueur d'espoir et d'encouragement à toutes celles et tous ceux qui prônent la réconciliation et le respect.

2013, la confirmation de l'ampleur de la crise économique, sociale et financière : des millions de personnes en situation extrêmement précaire, tant sur le plan moral que matériel, alors que les plus fortunés continuent à s'enrichir.

Conjoncture difficile qui ne doit nous conduire ni à la morosité ni au repli sur soi et encore moins à l'inertie, mais au contraire nous pousser à continuer à agir tous ensemble, à garder confiance dans nos capacités individuelles et collectives de rebondir. Il faut œuvrer tous ensemble pour retrouver la croissance et l'emploi.

2013, la Mairie a poursuivi son soutien et son accompagnement, que certains considèrent à tort comme de l'assistantat, des jeunes, des familles, des aînés... à travers le CCAS au niveau logement, aide sociale individualisée, accueil loisir et périscolaire, SMAJE (halte garderie-crèche), jardins familiaux, centre social (centre d'animation globale ouvert à tous les habitants),...

Projet intergénérationnel Clos Chapuis

Après quatre ans de concertation, c'est l'aboutissement du Projet Intergénérationnel « Clos Chapuis », avec le permis de construire déposé. Au delà du bâtiment, c'est la mise en

place d'un vrai projet social de vie collective visant à intégrer et favoriser l'animation du bâtiment, du quartier et de la cité. Une réalisation qui répond à des besoins réels de la population de notre ville et plus largement de notre territoire identifiés et exprimés dans différents bilans réalisés localement,

En Rez de Chaussée, le Service Accueil de Jour de l'APA-JH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) et le CAMPS (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce pour Jeunes Handicapés 0 à 6ans) et 20 places de SMAJE, des espaces mutualisés dont une grande salle d'animation ...

Merci de votre présence M. GUELI qui représentez M. PELISSIER président de l'APAJH38 et merci pour l'engagement fort de votre association dans ce beau projet de vie.

En étage, 26 logements sociaux pour des personnes âgées peu dépendantes, des logements pour handicapés et tous les autres ouverts à des familles. Précisons que le logement social est accessible à 75% des habitants.

Un espace de vie rassemblant jeunes et moins jeunes, valides et handicapés et régi par une charte de vie collective.....

Autour de ce projet, deux structures nouvelles :

D'une part, l'installation d'une antenne du SESSAD dans les locaux de l'école : action de lutte contre les dys... (dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie....)

D'autre part, l'ouverture probable d'une antenne de l'ANPAA (Association Nationale pour la Prévention de l'Addictologie et de l'Alcoolémie),

ces deux services n'existant pas sur le territoire de Bièvre-Valloire.

Et une deuxième bonne nouvelle, l'accord cosigné par l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) et par le Conseil Général de l'Isère de construire un espace EHPAD de 100 lits adapté aux besoins de notre territoire en remplacement de la Résidence EDEN. En tant que Président du Conseil d'Administration, je remercie le Conseil d'Administration dont je suis le Président et avec Elisabeth Nicoud et Véronique Libman en tant que représentants de la Mairie, M. Hernandez Directeur de l'EHPAD de La Côte-Saint-André et les personnels qui avons unanimement porté ce projet depuis 3 ans....

Sécurité publique

Le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), créé avec la Mairie de Beaurepaire, est maintenant totalement opérationnel et permet une très bonne coordination de l'action des différents partenaires.

2013 a été une année plutôt calme en matière de sécurité. Même si le sentiment d'insécurité reste fort, très probablement à cause des médias qui n'ont que trop souvent tendance à forcer le trait, les faits délictueux sont en nette diminution, notamment les cambriolages.... Mais pas de triomphalisme....

Au nom de tous les élus et de nos populations, je tiens publiquement à remercier les forces de gendarmerie représen-

tées par M. le Commandant Cochois du commandement de Vienne et M. Borde Commandant de Beurepaire, et les sapeurs pompiers représentés par M. Bouget-Lavigne représentant le lieutenant Carlasse commandant de la caserne des pompiers de La Côte-St Siméon pour leur engagement permanent au service des habitants de notre territoire.

Et aussi les établissements scolaires, les partenaires institutionnels qui travaillent avec nous en toute confiance tant pour prévenir que pour sanctionner chaque fois que nécessaire, sanctionner chaque acte d'incivilité. Merci de leur présence Mme Rochette, proviseur du Lycée Berlioz, Mme Yang, directrice de l'école primaire privée, M. Langouet, proviseur du Lycée Agricole.

L'équipe de prévention composée de deux mi-temps s'est renforcée par la venue d'un jeune en emploi d'avenir et leur travail de rencontre avec des jeunes au chômage et/ou en déshérence porte ses fruits. Mais là encore, de la conviction mais de l'humilité car rien n'est jamais acquis. Il faut poursuivre sans relâche tout le travail de proximité pour prévenir...

Les Associations

Proximité et action au plus près des réalités font la qualité du tissu associatif. L'aide municipale aux associations, c'est la mise à disposition de salles, de matériel et de personnel, les subventions municipales et les avantages en nature alloués aux associations.

Je remercie pour leurs actions et leur dévouement tous les dirigeants et bénévoles des associations sportives, culturelles et caritatives qui favorisent chaque jour le lien social et contribuent à l'épanouissement de milliers de personnes de tous âges et je les assure de la poursuite de notre soutien.

La Mairie organise ou accompagne tous les grands événements : Carnaval, Accueil Paysan, Marché de Potiers, Braderie des Commerçants, Nature en Bièvre, 14 juillet, Concours des peintres, Concours de boules, Expo Berlioz, La Côte en Course, Fête de la soupe

La Fête de la musique, orchestrée par le Centre Social, a mobilisé beaucoup de monde. Un très agréable moment de convivialité et de fête. A reconduire, à n'en pas douter.

Le Festival Berlioz 2013 : Une nouvelle édition populaire avec plus de 24 000 spectateurs. Une ouverture extraordinaire avec la fonte des cloches et un moment magique avec leur présentation et utilisation sous les Halles en fin de Festival.

Malgré une conjoncture difficile, l'important engagement financier du Conseil Général permet de maintenir et développer le Festival et d'en faire le festival classique et populaire en France. Remerciements appuyés à André VALLINI, Président du Conseil général, Pascal PAYEN vice-président chargé de la Culture et du patrimoine au Conseil Général, et à Bruno MESSINA et tout le personnel de l'AIDA. Un très grand merci aux autres partenaires Etat, Région, Communauté de Communes, mécènes et aussi aux très nombreux bénévoles qui assurent l'accueil et le travail de l'ombre.

Journées du Patrimoine : L'occasion de marquer l'installation il y a 150 ans, en 1863, de la Mairie de La Côte-Saint-André dans l'hôtel particulier des De Blanville depuis. Merci au groupe de bénévoles du Centre Social « Image de la ville et du patrimoine » pour leur investissement sur cet événement... pour leur dépliant « Promenade de 2 heures », pour le dépliant « l'histoire de l'Eglise », et à Dominique Fabre pour son remarquable bouquin sur les promenades à la CSA qui valorise notre ville.

Merci à l'Association « dans les pas de Jongkind en Dauphiné » pour son animation du Samedi 14 septembre à Cha-

bons-Blandin et le dimanche 15 à la Côte-Balbins.

En fin d'année, l'animation de l'Association des Commerçants en partenariat avec la Ville dans le cadre de l'aide à l'animation: De très bons moments de rencontre et de fête, ... et la Réouverture du Cinéma, ce qui devrait réjouir petits et grands à condition de non seulement dire c'est bien mais d'aller voir les films projetés dans cette salle.

Le devoir de mémoire et la restauration du monument aux morts : 2013 aura été marquée d'une pierre blanche dans l'action de mémoire avec la rénovation complète du monument aux morts. La meilleure façon d'honorer tous les Soldats morts pour la France et aussi toutes les victimes civiles, les blessés et les familles marquées par les horreurs de la guerre. Le « plus jamais ça » reste malheureusement d'actualité. Comme partout où la paix semble régner, en France et en Europe, restons vigilants. Rien n'est jamais acquis. Chacun de nous est concerné. En permanence, agissons contre l'intolérance et toutes les formes de racisme, faisons progresser le respect, la solidarité et l'amitié entre les peuples.

Le PLU

L'année 2013 a été marquée par l'approbation du PLU (Plan Local d'Urbanisme), une ambition pour notre commune.

Le PLU est un vrai projet d'avenir basé sur une idée forte : Réunifier la ville en améliorant le cadre de vie tout en préservant l'identité rurale de notre commune.

Le PLU est la traduction d'un Plan d'Aménagement de Développement Durable, avec ses dimensions sociale, environnementale et économique, et bien sûr urbanistique.

Le PLU, une ambition sociale et environnementale

En matière d'habitat et de qualité de vie, réaliser les conditions du « bien vivre ensemble » en favorisant un renouvellement urbain moins consommateur d'espace et d'énergie pour assurer la convivialité, la mixité sociale, les modes doux de déplacements, la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers.

Poursuivre l'amélioration du cadre de vie pour rendre la ville plus désirable et mieux partagée.

Le PLU, une ambition économique

Le PLU conforte et développe l'offre économique avec l'extension de la zone artisanale des Meunières II .

Le PLU concentre l'essentiel de l'activité commerciale dans le centre ancien, met en valeur et pérennise l'important tissu commercial très diversifié et les nombreux services publics et privés

Le PLU protège les espaces agricoles.

C'est sur la Zone d'Activités du Rival qui se remplit que la Coopérative Dauphinoise a commencé à installer son unité de semences non OGM, ce qui vient conforter l'important secteur agricole sur notre plaine de la Bièvre et la déjà forte activité de l'agro-alimentaire sur notre commune....

Remerciements aux acteurs économiques

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs économiques locaux pour leur engagement dans ce contexte difficile. Je leur apporte notre soutien.

Je tiens à remercier les commerçants et artisans et l'association « La Côte-Saint-André Commerces Plus » pour leur dynamisme, leur soutien aux associations et leur participation appréciée à l'animation et au rayonnement de notre ville.

La carte des aléas

Nous n'ignorons pas que depuis quelques semaines, la

question de la carte des aléas suscite des inquiétudes légitimes et compréhensibles chez les habitants et propriétaires des secteurs concernés. Cette carte s'impose au Maire dans toute sa rigueur, indépendamment du PLU.

Je tiens à vous dire que les inquiétudes, interrogations, protestations de toutes celles et tous ceux qui nous ont rencontré en Mairie et qui se sont exprimés sur cette situation ont été utiles dans nos discussions avec les services de l'Etat.

Parce que nous avons considéré anormale la situation découlant de l'interprétation trop restrictive des aléas liés aux risques naturels, parce que nous étions résolus à faire bouger les lignes, parce que nous avons travaillé durant plusieurs mois en bonne intelligence avec les services de l'Etat compétents, je suis en mesure de vous annoncer que la situation est en voie de règlement définitif.

Je peux vous affirmer aujourd'hui que le PLU va être modifié dans les prochaines semaines. Et je parle bien d'une modification du PLU ! La reconstruction en cas de sinistre non lié à un glissement de terrain sera donc possible.

Je vous invite donc à consulter dès les prochains jours, le site internet de la ville pour vous tenir informés de l'avancement du dossier, des modalités et du calendrier de cette modification.

Le discours que je suis en train de prononcer sera disponible en version papier à la Mairie.

L'Ecole

La Côte-Saint-André a vu la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à l'école primaire publique.

Rappelons l'objectif visé : étaler le temps d'enseignement sur quatre jours et demi et donc d'alléger les journées d'enseignement pour ainsi contribuer à la réussite scolaire de tous les enfants.

Depuis la rentrée de septembre, de 15h30 à 16h30, après les cours de la maternelle et de l'élémentaire, la commune a mis en place des activités d'éveil et de découverte de qualité dits TAP (Temps d'Activités Pédagogiques).

Non obligatoires, nous les avons voulu gratuits, assurés par des professionnels personnels de la ville et du CCAS. Les TAP sont là pour favoriser l'éveil socio-culturel et sportif des enfants. Les inscriptions se font par période entre deux vacances.

Deux périodes d'expérience ont permis de rôder le dispositif. Le système d'inscriptions a été simplifié et répond à l'attente des parents. Au final, c'est environ 60% des enfants qui bénéficient des activités. De plus, je précise que tous les enfants qui souhaitaient s'inscrire ont pu le faire. Pour 2014, il sera fait appel aux associations locales afin d'élargir l'offre d'activités.

Le Château

2013 a vu la réalisation de la 1ère tranche de travaux qui comprend la mise en place d'un Système de Sécurité et d'Incendie, l'isolation de la chaufferie entrée est, et dans cette salle des Fêtes la remise aux normes de l'éclairage, des travaux d'économies de chauffage et d'amélioration acoustique, ce qui, vous l'avez sûrement constaté, nous donne une salle moins sonore, plus lumineuse donc plus agréable et plus fonctionnelle.

Un plus pour toutes les associations et les structures publiques ou privées qui l'utilisent. Qu'on le fasse savoir, cette salle peut accueillir d'ores et déjà tous types de spectacles : théâtre, concert, etc.....

Une ville toujours plus sûre, plus désirable et mieux partagée

Cela passe par des travaux adaptés aux besoins et aux urgences : chercher en permanence l'amélioration du cadre de vie, des voiries, des réseaux, la sécurité des habitants

2013 a vu

- La poursuite de l'embellissement avec le fleurissement, la reconduction de la convention d'aide à la rénovation de façades avec la Région et le Syndicat Mixte Bièvre-Valloire

- la fin des travaux Rue de la République
- Les aménagements de sécurité routière, notamment chemin de la Serve/Carrefour du Cerf-Montant
- des travaux en Régie (par les services municipaux)
- l'aménagement de 2 parkings « Bains-Douches » et « Rue de la Riot » soit 45 places nouvelles

- la réfection de la voirie Chemin de Martel,
- l'installation d'un radar pédagogique mobile aux entrées de ville en attendant la mise en place d'éléments de sécurité adaptés comme la plate-forme Avenue Jongkind...

... et bientôt l'installation d'un nouveau radar pédagogique fixe route de Grenoble, en remplacement de l'existant qui n'est plus adapté

- Le service d'entretien et de nettoyage renforcé avec la création d'un emploi d'avenir. Et une balayeuse neuve plus performante améliore la qualité du service.

Mais force est de constater que certains habitants n'ont pas un comportement citoyen et donc ternissent l'image de notre cité. Des poubelles déposées n'importe quand, des déchets canins pas ramassés, des PAV transformés en déchetterie, des chiens errants, des véhicules abandonnés.....Du travail pour les agents techniques et autres personnels qui ne devraient pas être mobilisés pour remédier à ces actes inacceptables !!!

L'intercommunalité

2013-2014 c'est l'ouverture de Pôle Emploi et de la Maison des Services Publics Avenue Jongkind, la réalisation par notre ex-intercommunalité Bièvre-Liers de la médiathèque tête de réseau Avenue Charles de Gaulle avec le local associatif sportif, le terrain synthétique et la reconstruction de deux terrains de tennis.... pour un coût très modeste pour la commune.

Depuis le 1er janvier 2014, est née de la fusion des deux intercommunalités Bièvre-Liers et Bièvre Chambaran la Communauté de Communes Bièvre-Isère.

Cette nouvelle intercommunalité sera d'autant plus efficace qu'elle sera plus proche des habitants. L'élection des délégués communautaires au suffrage direct devrait permettre aux habitants de mieux comprendre le « Qui fait quoi ? » entre les communes et l'intercommunalité et de favoriser le nécessaire débat sur les objectifs de l'intercommunalité pour les années qui viennent.

La réussite de la fusion dépendra évidemment de la gouvernance de cette nouvelle intercommunalité qui sera responsable du niveau de mutualisation des moyens s'accompagnant d'une limitation des coûts, apportant plus de services aux 39 000 habitants, unifiera les compétences. Le transfert de compétence petite enfance est en bonne voie et celui de l'enseignement et la pratique de la musique on le souhaite et on agit déjà dans ce sens....

Commune la plus peuplée, principal centre historique, commercial et artisanal, premier centre administratif, de formation et de services, nous agissons pour que La CSA continue à jouer pleinement son rôle de Bourg-Centre de Bièvre-Isère et de la Bièvre.

Les finances locales

2013 n'a pas dérogé à la nécessité d'une gestion rigoureuse des finances communales. Bien fonctionner, c'est rationaliser en répondant aux besoins de notre population.

Avec les services et l'élu délégué aux finances, nous avons continué à suivre au quotidien l'évolution du budget. A ce jour, d'après les derniers éléments dont nous disposons, le Compte Administratif 2013 devrait montrer que la gestion a été rigoureuse.

Investir pour répondre aux besoins de nos habitants, investir pour l'emploi

Parce que dans ces temps difficiles il serait très préjudiciable à l'économie locale qu'un budget ne soit pas engagé rapidement, nous le voterons avant les élections.

En 2014, compte tenu de nos finances et des gros travaux obligatoires, quelle que soit l'équipe élue, le recours à l'emprunt, dans des proportions compatibles avec les capacités financières de la commune, sera nécessaire pour continuer à investir, répondre aux besoins des habitants et en même temps soutenir l'économie locale.

Ainsi au titre des investissements incontournables la réalisation de la 2ème tranche de travaux au Château, incontournable parce que la 1ère tranche ne permet pas de répondre à toutes les obligations légales pour ces espaces ERP (Etablissement Recevant du Public).

D'autres travaux devront être effectués en 2014, quels que soient les élus, suite aux deux événements exceptionnels de l'automne : d'une part la neige et ses conséquences avec les longues coupures de courant, d'autre part les énormes précipitations et les inondations qui ont suivi. A ce propos, la réponse à la demande de classement en catastrophe naturelle devrait être connue d'ici la fin janvier.

Dès cette semaine, des travaux seront réalisés Chemin de la Colle pour atténuer les effets des gros orages et des contacts sont pris avec la commune de Gillonnay pour résoudre durablement cette question des inondations dans ce secteur.

En 2014, il faudra aussi réaliser des travaux le long du Biel pour prévenir de nouvelles inondations tout en travaillant de concert avec les habitants riverains pour vraiment protéger au quotidien cet élément patrimonial majeur.

Remerciements à tous ceux qui ont en charge la Mairie, élus et personnels

Merci aux élus pour leur implication et leur disponibilité au service de l'intérêt général.

Merci au personnel communal quel que soit leur fonction, leurs tâches pour leur investissement, leur compétence, leur patience dans leur travail, et même leur sang-froid aux services accueils de la Mairie, du CCAS et cet automne de l'urbanisme. Merci car, sans eux, pas d'actions municipales.

La population

La Côte-Saint-André reste une ville attrayante et agréable, où il fait bon vivre comme le montre l'augmentation régulière de sa population. En effet, la commune compte, au 1er janvier 2013, 5206 habitants. A propos d'habitants, comme les trois dernières années, je donne rendez-vous le 22 février prochain aux nouveaux habitants installés à La Côte-Saint-André depuis janvier 2013 pour une rencontre conviviale.

Vous l'avez compris, nous poursuivons notre travail sans faiblir pour vous et avec vous et nous comptons sur votre engagement et votre soutien pour construire l'avenir ensemble...

...en nous inspirant de Gaston BERGER (1896-1960), scien-

tifique, philosophe, résistant qui disait :

« Demain ne sera pas comme hier.

Il sera nouveau et dépendra de nous.

Il est moins à découvrir qu'à inventer. »

Et pour terminer, l'équipe municipale et moi-même, nous vous adressons à chacune et à chacun d'entre vous des vœux de santé pour vous, votre famille, vos proches et tous ceux qui vous sont chers et de la réussite dans vos initiatives avec une pensée particulière pour les personnes malades, handicapés ou en difficulté.

Que cette année 2014 apporte plus de paix, de respect et de fraternité.

Bonne année 2014 à toutes et à tous !